

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU BRÊT

### Modalités d'inscription 2018-2019

La commune de Reyrieux propose un accueil périscolaire pour les élèves scolarisés à l'école publique maternelle du Brêt, de 16h40 à 17h40. Il se déroulera dans les locaux de l'école du Brêt et sera encadré par les ATSEM qui proposeront, selon le temps et les envies des enfants, les activités suivantes : cuisine, jardinage, jeux sportifs, activités manuelles, éveil musical, danse, jeux de société, activités autour du livre, coin détente.

**Un dossier d'inscription complet doit être remis en Mairie, dans les délais impartis, pour que l'enfant soit accepté à l'accueil périscolaire.** L'inscription est valable pour l'année scolaire. Seuls les élèves de Petite Section qui effectuent une adaptation progressive au milieu scolaire et les nouveaux arrivants pourront rejoindre l'accueil périscolaire municipal en cours d'année.

**Période d'inscription :** remise des dossiers **en Mairie entre le 4 et le 13 juin 2018**

#### **Dossier d'inscription :**

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site [www.reyrieux.fr / accueil périscolaire du Brêt](http://www.reyrieux.fr/accueil_periscolaire_du_brêt) ou à retirer à l'accueil de la Mairie. Il est constitué des éléments suivants :

- La fiche famille de renseignements, la fiche sanitaire et le règlement de l'accueil périscolaire datés et signés,
- la photocopies des pages vaccinations du carnet de santé (les vaccins obligatoires doivent être à jour) et d'un éventuel PAI,
- l'attestation d'assurance périscolaire responsabilité civile et individuelle d'accident,
- l'attestation de quotient familial,
- un ou deux chèques à l'ordre du Trésor Public du montant correspondant au nombre de séances hebdomadaires souhaité et au quotient familial. Les chèques seront encaissés en septembre et novembre.

Tout changement ayant lieu en cours d'année (coordonnées, droit à l'image, autorisation de récupération, allergie, régime alimentaire, etc.) doit être signalé par mail à l'adresse suivante : [education@reyrieux.fr](mailto:education@reyrieux.fr) .

#### **Tarification annuelle :**

Le règlement s'effectue pour l'année scolaire, sauf pour les élèves de petite section qui effectuent une adaptation progressive au milieu scolaire et les nouveaux arrivants. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf changement de situation familiale ou professionnelle, sur production de justificatifs.

| Tranche de quotient familial | 0-200 | 201-400 | 401-630 | 631-735 | 736-1000 | 1001-1250 | 1251-1500 | Plus de 1500 |
|------------------------------|-------|---------|---------|---------|----------|-----------|-----------|--------------|
| 4 séances hebdomadaires      | 40 €  | 64 €    | 92 €    | 116 €   | 156 €    | 192 €     | 228 €     | 260 €        |
| 3 séances hebdomadaires      | 30 €  | 48 €    | 69 €    | 87 €    | 117 €    | 144 €     | 171 €     | 195 €        |
| 2 séances hebdomadaires      | 20 €  | 32 €    | 46 €    | 58 €    | 78 €     | 96 €      | 114 €     | 130 €        |
| 1 séance hebdomadaire        | 10 €  | 16 €    | 23 €    | 29 €    | 39 €     | 48 €      | 57 €      | 65 €         |

Pour information, l'inscription à l'accueil périscolaire d'enfants âgés de moins de six ans permet de bénéficier d'un crédit d'impôt s'élevant à 50 % des sommes versées. Plus d'infos sur : <http://www.impots.gouv.fr>.

**Contacts :** Service Education, 04 74 08 95 29 ou [education@reyrieux.fr](mailto:education@reyrieux.fr) .

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU BRÊT

### Règlement

Approuvé en Conseil municipal le 14 mai 2018 à Reyrieux

#### **Article 1 : Périmètre de l'accueil périscolaire**

La commune de Reyrieux propose un accueil périscolaire pour les élèves scolarisés à l'école publique maternelle du Brêt, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h40 à 17h40. Il se déroulera dans les locaux de l'école du Brêt et sera encadré par les ATSEM qui proposeront, selon le temps et les envies des enfants, les activités suivantes : cuisine, jardinage, jeux sportifs, activités manuelles, éveil musical, danse, jeux de société, activités autour du livre et coin détente.

#### **Article 2 : Modalités d'inscription**

**Un dossier d'inscription complet doit être remis en Mairie, dans les délais impartis, pour que l'enfant soit accepté à l'accueil périscolaire.** L'inscription est valable pour l'année scolaire. Seuls les élèves de Petite Section qui effectuent une adaptation progressive au milieu scolaire et les nouveaux arrivants pourront rejoindre l'accueil périscolaire municipal en cours d'année.

**Le dossier doit être complet** et ainsi comporter :

- La fiche familiale de renseignements, la fiche sanitaire et le règlement de l'accueil périscolaire datés et signés,
- la photocopie des pages vaccinations du carnet de santé (les vaccins obligatoires doivent être à jour) et d'un éventuel PAI,
- l'attestation d'assurance périscolaire responsabilité civile et individuelle d'accident,
- l'attestation de quotient familial,
- un ou deux chèques à l'ordre du Trésor Public du montant correspondant au nombre de séances hebdomadaires souhaité et au quotient familial. Les chèques seront encaissés en septembre et novembre.

Tout changement ayant lieu en cours d'année (coordonnées, droit à l'image, autorisation de récupération, allergie, régime alimentaire, etc.) doit être signalé par mail à l'adresse suivante : [education@reyrieux.fr](mailto:education@reyrieux.fr).

#### **Article 3 : Tarification annuelle**

Le règlement s'effectue pour l'année scolaire, sauf pour les élèves de Petite Section qui effectuent une adaptation progressive au milieu scolaire et les nouveaux arrivants. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf changement de situation familiale ou professionnelle, sur production de justificatifs.

| Tranche de quotient familial | 0-200 | 201-400 | 401-630 | 631-735 | 736-1000 | 1001-1250 | 1251-1500 | Plus de 1500 |
|------------------------------|-------|---------|---------|---------|----------|-----------|-----------|--------------|
| 4 séances hebdomadaires      | 40 €  | 64 €    | 92 €    | 116 €   | 156 €    | 192 €     | 228 €     | 260 €        |
| 3 séances hebdomadaires      | 30 €  | 48 €    | 69 €    | 87 €    | 117 €    | 144 €     | 171 €     | 195 €        |
| 2 séances hebdomadaires      | 20 €  | 32 €    | 46 €    | 58 €    | 78 €     | 96 €      | 114 €     | 130 €        |
| 1 séance hebdomadaire        | 10 €  | 16 €    | 23 €    | 29 €    | 39 €     | 48 €      | 57 €      | 65 €         |

**Article 4 : Récupération de l'enfant**

Tout enfant doit être récupéré **par une personne majeure expressément autorisée** par ses responsables légaux. Aucun enfant ne sera autorisé à quitter l'accueil seul ou avec une personne non autorisée ou non majeure. Les animateurs pourront à ce titre demander la présentation d'une pièce d'identité.

Afin de respecter les horaires de travail des agents municipaux, il est demandé aux familles d'être à l'heure (17h40 au plus tard). Les manquements à ce point seront sanctionnés financièrement (20€ par heure supplémentaire).

**Article 5 : Sanctions et exclusions**

Tout enfant n'ayant pas eu une attitude correcte pourra recevoir une sanction. Il pourra notamment être écarté de son groupe. Selon la gravité des faits, la sanction pourra aller jusqu'à l'éviction temporaire ou définitive de l'accueil périscolaire municipal.

**Article 6 : Absence de l'enfant**

Toute absence de l'enfant doit être impérativement signalée au 04 74 08 95 29 ou à l'adresse mail [education@reyrieux.fr](mailto:education@reyrieux.fr) **avant 9h30 chaque jour**.

**Article 7 : Assurance et responsabilité**

La famille doit souscrire une assurance périscolaire responsabilité civile et individuelle d'accident. Le port de bijoux ou de tout autre objet de valeur est vivement déconseillé. Les objets personnels dont les jouets ainsi que les bonbons, sucettes et chewing-gums sont interdits. La commune de Reyrieux ne pourra être tenue responsable en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels appartenant aux enfants.

J'ai lu et j'approuve le règlement de l'accueil périscolaire municipal.

Le responsable légal/ les responsables légaux .....

De l'enfant / des enfants .....

A Reyrieux, le .....

Signature(s) :

**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU BRËT**  
**Fiche familiale de renseignements et d'autorisations 2018 - 2019**

**ENFANT(S)**

**Enfant N°1 :**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Classe : .....

Jours d'inscription :  lundi  mardi  jeudi  vendredi

**Enfant N°2 :**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Classe : .....

Jours d'inscription :  lundi  mardi  jeudi  vendredi

**Adresse :** .....

.....

**RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT/DES ENFANTS**

**Responsable N°1 :**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél. fixe et portable domicile : .....

Tél. fixe et portable bureau : .....

Courriel : .....

**Responsable N°2 :**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél. fixe et portable domicile : .....

Tél. fixe et portable bureau : .....

Courriel : .....

**AUTORISATIONS PARENTALES**

**nous autorisons les personnes suivantes majeures** à récupérer notre/nos enfant(s)

1/ NOM Prénom : .....

2/ NOM Prénom : .....

3/ NOM Prénom : .....

4/ NOM Prénom : .....

**nous autorisons**  **nous n'autorisons pas** le personnel de l'accueil périscolaire à **prendre en photo ou vidéo** notre/nos enfant(s) pour une éventuelle publication sur les supports de communication municipaux (bulletin, site web, page facebook de la Mairie, etc.)

A Reyrieux, le (date) .....

Signatures :



# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 – ENFANT

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

GARÇON  FILLE

CETTE FICHE PERMET DE RECueillir DES INFORMATIONS UTILES

## 2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

| VACCINS OBLIGATOIRES | oui | non | DATES DES DERNIERS RAPPELS | VACCINS RECOMMANDÉS        | DATES |
|----------------------|-----|-----|----------------------------|----------------------------|-------|
| Diphtérie            |     |     |                            | Hépatite B                 |       |
| Tétanos              |     |     |                            | Rubéole Oreillons Rougeole |       |
| Poliomyélite         |     |     |                            | Coqueluche                 |       |
| Ou DT polio          |     |     |                            | BCG                        |       |
| Ou Tétracoq          |     |     |                            | Autres (préciser)          |       |

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

## 3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui  non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

|  |   |  |   |  |
|--|---|--|---|--|
| <b>RUBÉOLE</b><br><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non    | <b>VARICELLE</b><br><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non | <b>ANGINE</b><br><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non   | <b>RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ</b><br><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non | <b>SCARLATINE</b><br><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| <b>COQUELUCHE</b><br><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non | <b>OTITE</b><br><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non     | <b>ROUGEOLE</b><br><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non | <b>OREILLONS</b><br><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non                   |  |

ALLERGIES : ASTHME oui  non  MÉDICAMENTEUSES oui  non   
 ALIMENTAIRES oui  non  AUTRES \_\_\_\_\_

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.)

---



---



---

---

#### 4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...PRÉCISEZ.

---

---

---

---

---

---

---

---

#### 5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéros de téléphone :

Mère : domicile : \_\_\_\_\_ portable : \_\_\_\_\_ travail : \_\_\_\_\_

Père : domicile : \_\_\_\_\_ portable : \_\_\_\_\_ travail : \_\_\_\_\_

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) \_\_\_\_\_

*Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. J'autorise également, si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'hôpital après une hospitalisation.*

N° de sécurité sociale : \_\_\_\_\_

Date :

Signature :